



*Le Maghreb en livres*

**SOMMAIRE**

- Histoire juridique de la Méditerranée Jeanne LADJILI ..... 2-3	- Chronologie La Tunisie au jour le jour octobre 1990 ..... 8-9
- Le Maghreb en livres ..... 4-5	- Les sciences humaines et sociales en novembre-décembre ..... 10
- Une année d'informatisation documentaire au CDTM ..... 6	* séminaires
- Liste des périodiques français et étrangers reçus au CDTM ..... 7	* compte-rendu des colloques

**LADJILI (Jeanne).** - Histoire juridique de la Méditerranée, droit romain, droit musulman. - Tunis : C.E.R.P., 1990. - 728 p. - (Publications scientifiques tunisiennes. Histoire du droit n° 1).

Ce livre est une œuvre didactique, un manuel destiné aux étudiants en droit et fait en quelque sorte avec leur concours. Le juriste, soucieux de comprendre les règles de droit, puis de promouvoir leur évolution, a besoin de savoir dans quel terreau elles ont leurs racines. Le droit n'est pas événement, mais phénomène de longue durée aussi bien dans la conscience des hommes que dans la réalité. La production humaine que l'on appelle «*droit*» se fait dans des conditions tant morales que matérielles, philosophiques, religieuses, climatiques, économiques, politiques qu'il faut connaître afin de maîtriser la règle du droit. Le juriste ne peut éluder les autres sciences sociales.

L'histoire, l'histoire du droit en particulier, revient aux sources ou aux racines. L'université tunisienne a fixé un cadre de recherche en histoire du droit autour de la Méditerranée. A juste titre. En effet, cette aire du monde, fière de ses vieilles cultures, a vu émerger à plusieurs reprises des civilisations dans lesquelles les juristes ont pris une grande part : ce fut le cas dans la cité romaine puis dans la cité musulmane. Les Romains ont conquis le bassin méditerranéen, ils y ont épanoui une civilisation. Quand les Arabes entreprirent à leur tour leur expansion, ils s'affrontèrent aux Romains dans l'espace méditerranéen entré dans leur projet, ils s'y installèrent et y créèrent une nouvelle couche de culture. Or si la loi judaïque avait déjà suscité une classe de spécialistes de la loi en Méditerranée, selon un schéma que retrouvera le droit musulman, c'est dans le monde romain, puis arabo-musulman que le phénomène prendra une grande ampleur puisque leurs droits respectifs s'appliqueront sur un espace territorial, dans un cadre politique.

A Rome, en effet, on assiste à l'apparition du jurisconsulte. Dans la cité romaine, dire le droit n'est pas laissé à l'entreprise individuelle, c'est une fonction de la société. On consulte le juriste, d'où son nom, et on lui fait confiance pour qu'il dise la norme sociale juste. [La Grèce a suscité le philosophe, mais non pas le juriste]. Les jurisconsultes créent alors un système de droit qui sera enseigné et défiera les aléas de la politique, puisqu'il survivra à la disparition de Rome. En effet, il sera la base de la science du droit de toute l'Europe, à la suite de la réception du droit romain par les peuples germaniques et slaves entrés à leur tour dans l'aire méditerranéenne, disons du 5ème au 9ème siècle PC. Ces peuples abandonnèrent des pans entiers de leur civilisation orale au profit de la langue écrite de Rome et au profit de son droit : le droit romain réélaboré sera enseigné dans les universités, au moins jusqu'au 19ème siècle, comme le

droit, droit idéal de référence, plutôt que les coutumes ou les droits nationaux.

La création juridique romaine élaborée sur plusieurs siècles eut des temps forts au 2ème siècle AC jusqu'au 3ème siècle PC et de nouveau au 6ème siècle PC à Constantinople (dite nouvelle Rome) avec l'Empereur Justinien. Ce dernier ordonna de rassembler tout le droit romain en remontant à l'antique Loi des XII Tables de 450 AC et en comprenant la création doctrinale et la législation impériale. Cette compilation du 6ème siècle deviendra le «*Corpus juris civilis*» des juristes et des universités en Europe.

Dans la cité musulmane, le même phénomène se reproduit : la nouvelle communauté de croyants a besoin de savoir régler la vie du monde terrestre dans une perspective musulmane. A ceux qui ont l'intelligence du Coran et de la Sunna de répondre. Peu à peu s'élaborent à partir de ce principe, les premières lignes d'un droit musulman. Au 8ème siècle PC, les *fuqahâ*, les jurisconsultes spécialistes, fixèrent une méthodologie des sources de tout un système de droit consigné dans des traités - qui serviront de base à la décision du juge - et que l'on enseignera.

Droits de «*juristes*» et droits «*savants*» écrits, le droit romain et le droit musulman le sont tous deux : les langues latine et grecque pour le premier, la langue arabe pour le second seront des creusets de création, d'expansion et de survivance.

Une science du droit, créant un système de droit une première fois à Rome, une seconde fois dans le monde arabo-musulman, est donc l'œuvre d'une catégorie particulière de savants. A eux la science du texte, l'interprétation et la glose. A eux l'autorité de leur doctrine, de leurs traités : il convient alors d'attirer l'attention sur «*le pouvoir*» des juristes dans la société, donc de leur lien, voire de leur collusion avec le pouvoir politique envisagé au sens large dans l'un et l'autre systèmes.

Une spécificité pour Rome : sans rupture idéologique, mais à la suite de circonstances sociales, elle verra l'apparition de jurisconsultes laïques qui seront les créateurs de son système; dans la cité musulmane, les juristes décideront de retenir comme premières racines du droit, le Coran et la Sunna du Prophète, donnant ainsi au droit qu'ils élaborent une relation avec la religion. C'est pourquoi, l'historien du droit ne peut pas laisser ignorer le poids du religieux dans la création juridique des hommes.

Notre présentation des religions entend montrer aux étudiants les différentes manières possibles de satisfaire le besoin religieux de l'homme, dans la religion antique de Rome, ou dans les trois religions abrahamiques pour les-



quelles la Méditerranée fut un lieu de naissance et d'expansion déterminante. On invite les étudiants à faire de «*l'histoire des religions*» au-delà du dogmatisme religieux pour comprendre le lien des religions avec le droit, mais aussi avec le pouvoir, et pour retrouver le dosage de religieux dans les institutions des hommes qui privilégient tour à tour l'homme ou Dieu dans l'élaboration de leur droit, de leur loi, de leur pouvoir.

En effet, à côté de l'étude proprement dite de la naissance des systèmes juridiques, ce manuel présente les sources de la loi et les sources du pouvoir. On souligne d'une part les interférences entre le religieux et le pouvoir, en Méditerranée du 8ème siècle par exemple, dans l'empire chrétien de Rome-Constantinople, dans la royauté germanique ou dans le califat, et on rappelle d'autre part que la Phénicie, Carthage ou Athènes avaient fourni dans l'Antiquité des expériences d'*ecclesia* ou de *comitia* dans lesquelles les citoyens réunis en «*assemblées populaires*» votaient la loi.

Enfin, parce que l'histoire du droit se réapproprie le passé pour l'intelligence du monde contemporain, de son ordre juridique, on réfléchit encore sur «*les acteurs du droit*» dans les sociétés passées : les citoyens et les non-citoyens à Rome, les croyants et les *dhimmis* dans la cité musulmane, les hommes libres et les hommes esclaves dans l'une et l'autre cité et sur les «*acteurs du droit*» dans la famille patriarcale de Rome et la cité musulmane classique. On perçoit que l'héritage du passé n'est pas posé comme un modèle à reproduire mais comme le champ d'une réflexion critique : on peut réfléchir sur les évolutions des communautés modernes, sur les exclusions qu'elles tolèrent à leur tour, les intégrations qu'elles ne veulent pas ou ne savent pas faire ; on peut comprendre pourquoi des règles de droit anciennes ne conviennent plus aux sociétés contemporaines quand se sont défaites la plupart des conditions économiques, matérielles, sociales qui les expliquaient.

Dans cette étude sur la Méditerranée, on a rappelé les moments remarquables : les villes-phares de Carthage ou d'Athènes, de Rome et de Constantinople continuatrices de Rome ; les royaumes germaniques et slaves, organisés par des peuples venus du nord et du centre européen, établis en Méditerranée en même temps ou presque que les Arabes ; les Arabes enfin venus du Sud qui s'y installent à leur tour dans des frontières d'empire.

Les partenaires sont en place depuis lors, pour vivre une histoire dont on a rappelé quelques événements. L'organisation du livre en «*dossiers*» suggère que l'on pourrait apporter d'autres éclairages.

Il faut repenser une Méditerranée toujours renouvelée par de nouvelles couches de culture qui se forment dans un enchaînement constant, avec des différences et des continuités, des ruptures et des originalités. Il faut repenser une Méditerranée des uns et des autres partenaires, matrice de civilisation et lieu d'échanges ininterrompus et particulièrement lieu de création juridique et de référence des sciences du droit, lieu de la rencontre du système romaniste avec le système musulman constamment réactivé avec des échanges dans les deux sens. Cette commune confiance faite à une classe nouvelle de savants - les juristes - à côté des

philosophes ou des grammairiens, constitue un facteur incontestable d'intégration méditerranéenne dans la mesure où l'on apprend à connaître aussi bien les juristes créateurs du droit romain du 2ème siècle PC Gaius ou Julien - né dans l'*Africa romana* -, Ulpien ou Papinien nés en Phénicie romaine au 3ème siècle PC, que les créateurs du droit musulman comme Shâfi'i né en Palestine au 8ème siècle PC, ou Sahnun, son contemporain, établi en *Ifrîqiya*.

Rappeler cette unité pour une vue prospective sur la Méditerranée actuelle dans laquelle le juriste peut participer à des tâches d'édification, rappeler la Méditerranée dans le champ de réflexions des hommes d'aujourd'hui n'entend bien évidemment pas s'opposer à d'autres références divergentes de riverains de la mer, mais simplement les compléter selon les enseignements de l'histoire.

On terminera en disant que cet essai de synthèse de l'histoire juridique de la Méditerranée constitue une approche de l'histoire du droit tunisien. En effet, le territoire tunisien s'il appartient au nord de l'Afrique - ce qui conditionne déjà son histoire, s'il est rattaché à la zone saharienne, et au-delà, à l'ensemble de l'Afrique, est aussi un espace de la Méditerranée : Carthage, née de Tyr en Phénicie, que l'historien grec Appien au 2ème siècle PC appelle un «*navire à l'ancre*» symbolise cette histoire méditerranéenne de l'espace tunisien ; mais Rome aussi dans la civilisation de laquelle l'espace tunisien a été rythmé durant quelque huit siècles, avec participation des hommes à la culture romaine et particulièrement à la création juridique ; et enfin la civilisation musulmane développée aussi dans des provinces méditerranéennes en occident comme en orient. L'Islam événement fondateur incontestablement de la société arabo-musulmane n'empêche pas les «*héritages*» d'un patrimoine précédemment acquis par la Méditerranée. L'espace tunisien a été organisé essentiellement par les coutumes berbères et par le droit romain, puis il s'est enraciné dans le droit musulman : les hommes entrent alors dans une nouvelle dynamique et participent à la création juridique nouvelle. Cet espace va encore vivre une autre aventure juridique en Méditerranée, celles des 18ème et 19ème siècles, siècles de renouvellement juridique, avec l'émergence des droits de l'homme, la codification rationnelle et l'idée marxiste du droit. Toute la Méditerranée sera concernée. Les lignes directrices de l'ordre tunisien actuel, lignes romanistes et lignes arabo-musulmanes y trouvent leur sens et leur explication.

Remonter à la racine des concepts et des institutions redonne les chemins de la communication puisque c'est peut-être «*l'invention*» que l'on a voulu pour ce travail - pour parler comme Diderot - de «*mettre ensemble*» dans un même champ de connaissances, dans un livre, ce qui l'est si peu souvent, le fruit du travail de spécialistes.

Jeanne LADJILI  
Docteur en droit  
Maître de Conférences  
des Facultés de droit

## LE MAGHREB EN LIVRES

### LITTÉRATURE

**AZIZA (Mohamed, pseud. CHEMS NADIR).** - *Les Portiques de la mer.* - Paris : Méridiens Klincksieck, 1990. - (Littérature).

Après «*L'Astrolabe de la mer*», deuxième volet de la trilogie romanesque intitulée «*Les Etats de la mer*».

**BOUISSEF REKAB (Driss).** - *A l'ombre de Lalla Chafia.* - Paris : L'Harmattan, 1989. - (Ecriture arabes; 52).

Écrit en prison où l'auteur a passé près de quinze ans pour délit d'opinion, ce récit autobiographique nous fait découvrir de multiples aspects de la réalité socio-politique marocaine.

**BOUKHRIS (Ridha).** - *Un retour au pays du bon dieu : roman.* - Paris : L'Harmattan, 1989. - (Ecritures arabes ; 54).

Placé dans un interminable va-et-vient entre la réalité et la fiction, imprégné de tendresse et d'espoir, ce roman, troisième ouvrage de son auteur, jeune Tunisien installé en France, est une voix de plus pour la liberté et la tolérance.

**Contes et légendes berbères de Ouargla,** éd. par Jean Deheure. - Paris : La Boîte à documents, 1989. - (Bilingues).

Environ quatre-vingts contes, inédits à ce jour, collectés de 1941 à 1951, puis de 1970 à 1976, à Ouargla, une des principales oasis du Sahara algérien où se perpétue jusqu'à nos jours, l'usage de la vieille langue berbère dans sa variété dite «*teggargrent*», et présentés avec une traduction française en regard.

**FILALI (Azza).** - *Le voyageur immobile : réflexion sur la pratique médicale.* - Tunis : Alif, 1990. - (Un autre regard).  
Un médecin réfléchit sur sa pratique, la repense et l'écrit....

**GAUTIER (Théophile).** - *Voyage en Algérie, présenté par D. Brahimi.* - Paris : La Boîte à documents, 1989.

Outre le récit de son «*Voyage pittoresque en Algérie*», en 1845, ce recueil propose tout un ensemble de textes inédits ou introuvables de Th. Gautier, qui illustrent sa vision de l'Orient.

**HELLAL (Abderrazak).** - *Place de la Régence : roman.* - Paris : L'Harmattan, 1989. - (Ecritures arabes ; 53).

Le portrait d'un jeune «*intellectuel*» cynique, hypocrite, méprisant sa propre culture permet à l'auteur, cinéaste algérien, de se livrer à la satire du pouvoir technocratique en Algérie.

**Histoire de la Littérature tunisienne, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : études et textes.** - Carthage : Beït al Hikma, 1989. - (Études et recherches; 7. Littérature). - (En langue arabe).

**KESSAS (Ferrudja).** - *Beur's story.* - Paris : L'Harmattan, 1990. - (Ecritures arabes; 55).

A travers l'histoire de Maiika, prise entre deux mondes, deux cultures qui s'affrontent sans ménagement, ce roman se veut le reflet de la condition des jeunes filles maghrébines en France.

### HISTOIRE

**EL AROUI (Abdelmajid).** - *La Kahena : fiction, légende et réalité ou la Conquête de l'Ifriquiya par les Arabes : tragédie.* - Tunis, 1990.

Évocation théâtrale d'une héroïne de l'histoire, devenue légendaire et objet d'inspiration de nombreux écrivains.

**Bulletin archéologie du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. N.S. Afrique du Nord : années 1984-1985.** - Paris : Ed. du CTHS, 1989.

Comptes rendus d'activités de la Commission d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord pour les années 1983-1986, résumés des communications entendues de 1984 à 1986, présentation d'une dizaine d'études couvrant plusieurs disciplines, et conduisant de la préhistoire à l'époque romaine.

**CHERIF (Ezzedine).** - *Mémoires d'un beldi : propos recueillis et présentés par Khadija Mahmoud-Chérif.* - Tunis : Cérès Productions, 1990. - (Mémoire).

Souvenirs et réflexions sur le processus de décomposition et de recomposition de l'«*entité beldi*», au travers des mutations de la société tunisienne depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**LADGHAM (Bahi).** - *Correspondance : 1952-1955 : les années décisives.* - Tunis : Cérès Productions, 1990. - (Mémoire).

Cette correspondance jette un nouvel éclairage sur les débats qui ont agité le mouvement national à l'approche de l'indépendance.

**TOBINO (Mario).** - *Le Désert de Libye ; trad. de l'italien.* - Aix en Provence : Alinea, 1989.

«*Alors, s'ils s'en vont, eux, en silence à la guerre, expier le péché de celui qui ne s'est pas rebellé au tyran... Ensemble, nous avons supporté la paix fasciste, supportons ensemble la guerre*». Le fascisme, la guerre, 1941, le désert de Libye ou la guerre immobile....



## LE MAGHREB EN LIVRES

### ECONOMIE ET SOCIETE

**AKTOUF (Omar).** - Algérie : entre l'exil et la curée. - Paris : L'Harmattan, 1989.

De la désillusion à l'exil : témoignage autobiographique, ce livre est d'abord une analyse serrée, à travers la vie quotidienne en Algérie, de tout ce qui, depuis près de vingt ans, a conduit ce pays au bord de la ruine et de la guerre civile...  
**BEN JELLOUN-LAROUI (Latifa).** - Les Bibliothèques du Maroc. - Paris : Maisonneuve et Larose, 1990. - (Islam d'hier et d'aujourd'hui ; 34).

Par la description précise et systématique de l'histoire, de la constitution des fonds (imprimés, manuscrits, périodiques, microformes, archives, cartes, estampes), du fonctionnement, des catalogues des bibliothèques marocaines, ce guide vise à mettre à la disposition des chercheurs la richesse accumulée dans ces établissements et pas encore totalement connue.

**Les capitaux de l'Islam, sous la dir. de Gilbert Beaugé.** - Paris ; Tunis : Presses du CNRS ; Alif, 1990. - (CNRS Plus ; Savoir).

Depuis une quinzaine d'années, dans des pays à dominante musulmane, la référence croissante à l'islam a entraîné l'apparition d'institutions et de modes de fonctionnement nouveaux. Cet ouvrage collectif décrit le cadre religieux et juridique de l'islamisation de l'économie, et les problèmes complexes que pose au système bancaire l'interdiction de l'intérêt, pour finir par s'interroger sur une confrontation devenue possible entre les systèmes occidentaux et islamiques de régulation de l'économie.

**CHALINE (Claude).** - Urbanisme et développement : évaluation de quatre schémas directeurs métropolitains, Ankara, Le Caire, Rabat, Tunis. - Paris : Sedes, 1989.

Cet ouvrage est le résultat du travail d'une équipe internationale, dont la réflexion a porté, environ dix ans après leur publication, sur des documents d'aménagement métropolitain de pays en voie de développement de la zone méditerranéenne ; la confrontation avec les réalisations effectuées permet la mise en lumière et l'analyse des contraintes et des limites de toute planification.

**L'Enseignement du droit musulman, sous la dir. de Maurice Flory et éd. par Jean-Robert Henry.** - Paris : Ed. du CNRS, 1989. - (Cahiers du CRESM ; 23).

Fruit d'une réflexion entre chercheurs français et maghrébins, cet ouvrage dresse un bilan de l'état de l'enseignement et de la recherche en droit musulman, tant en France que dans les pays arabes.

**HAMIDULLAH (Mohamed).** - Initiation à l'islam. - Tunis-EI Menzah : Tunisie éditions, 1990.

Cette description, qui en est à sa dixième édition en français, de la religion, de l'histoire, de la culture et de la vie quotidienne des musulmans, s'adresse à la jeunesse mais aussi à tous ceux, curieux de mieux connaître la pensée musulmane.

**HIRECHE (Assia).** - Algérie : l'après-pétrole : quelles stratégies pour 1995 et 2010 ? - Paris : L'Harmattan, 1989.

Le problème de la transition énergétique a incité les instances algériennes, afin de repousser la date d'épuisement des réserves pétrolières, à opter pour une politique gazière justifiée par l'abondance relative des réserves de gaz. Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse de 3ème cycle en Economie de l'énergie.

**JEMMA-GOUZON (Danièle).** - Villages de l'Aurès : archives de pierres. - Paris : L'Harmattan, 1989. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).

«*Patiente interrogation de l'histoire et de la culture de l'Aurès*», ce travail analyse les rapports du groupe à ses différents espaces : la vallée, le village, la maison...

**MESTIRI (Ezzedine).** - L'Immigration. - Paris : La Découverte, 1990. - (Repères ; 8).

De migration provisoire de main d'oeuvre, l'immigration est devenue une migration de famille, pour se muer par la suite en immigration de peuplement. Cet essai propose un synthèse sur le phénomène, et analyse la place qu'occupe l'immigration dans la société française d'aujourd'hui où elle est devenue un enjeu politique, et dans l'Europe de demain.

**SAHLI (Mounir).** - Le Tourisme en Tunisie. - Tunis : Serviced, 1990.

Caractéristiques, environnement, réglementation, investissement, financement, fiscalité, un guide à l'usage des opérateurs du secteur touristique.

**TOLEDANO (Joseph).** - Les Juifs maghrébins. - Paris : Brepols, 1989. - (Fils d'Abraham).

Une synthèse sur le judaïsme d'Afrique du Nord à travers diverses rubriques : histoire, doctrine, anthologie, art sacré, vie spirituelle, profil sociologique, organisation.

**ZAMITI (Khalil).** - Sociologie de la folie : introduction au shamanisme maghrébin. - Tunis : Alif, 1990. - (Un autre regard).

Une nouvelle édition revue et augmentée de cette recherche traitant de la folie à partir de l'observation des pratiques maraboutiques.

### POLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

**LAMCHICHI (Abderrahim).** - Islam et contestation au Maghreb. - Paris : L'Harmattan, 1990. - (Histoire et perspectives méditerranéennes).

En réponse à la crise politique et sociale que connaît le Maghreb, surtout en milieu urbain, l'islamisme se veut l'expression d'une double contestation, de l'Occident et des États issus de la décolonisation.

**NAAOUSH (Sabah).** - Dettes extérieures des pays ara-

bes. - Paris : L'Harmattan, 1989. - (Comprendre le Moyen-Orient).

Cet ouvrage étudie les causes de l'accroissement des dettes extérieures des pays arabes, aussi bien que les conséquences politiques, les déséquilibres économiques et les tensions sociales que cet endettement entraîne.

(voir suite page 6)

## UNE ANNEE D'INFORMATISATION AU C.D.T.M.

Depuis novembre 1989, le Centre de Documentation Tunisie-Maghreb a entrepris l'informatisation de ses fonds documentaires (ouvrages, périodiques, microformes, cartes...).

Pourvu d'un micro-ordinateur Goupil 386 et de deux terminaux GT 220, ce centre a choisi de s'équiper du logiciel uniplex et du logiciel Texto avec son complément Logotel. L'installation de Texto sous Xenix (version adaptée de Unix) permet désormais de travailler en multi-postes.

Largement implanté dans les centres de documentation français (IREMAM, Maison de l'Orient Méditerranéen, Laboratoire URBAMA de l'Université de Tours...), **Texto** est un progiciel de gestion documentaire, simple et évolutif; il permet la constitution de fichiers documentaires de tous types et de toutes tailles (fichiers bibliographiques ou fichiers de données factuelles); travaillant en mode conversationnel, il laisse à l'utilisateur non-informaticien toute latitude pour définir lui-même la structure de ses données, et le paramétrage de celle-ci, lui permet de les faire évoluer dans le temps sans avoir à redéfinir son application : la structure des fichiers, le contenu des fiches et le mode d'interrogation peuvent être facilement et rapidement modifiés à tout moment. De même la définition des éditions permet de produire tous types de sorties, du simple listing (édition standard) à des formes plus élaborées par le biais de petits programmes d'édition (édition cataloguée).

Le logiciel **Logotel**, complément de **Texto** est un langage de programmation permettant de piloter **Texto**. Les applications en sont multiples : conception de programmes d'interrogation assistée avec menus et pilotage automatique de **Texto** ; conception de programmes de saisie ou mise à jour assistée avec menus ; automatisation de la gestion de certaines tâches répétitives...

Le stock documentaire en machine en novembre 1990 est de plus de 2000 références correspondant aux années 1989 et 1990 réparties pour l'instant en trois bases : base bibliographique 1500 documents, base documentaire 500 références, base périodiques 200 titres.

Il s'accroît régulièrement chaque jour : désormais, tout document reçu au centre est directement saisi sur ordinateur, sans étape papier (traitement sur bordereau manuscrit...), et aussitôt disponible en interrogation directe.

A terme, est prévue une saisie rétrospective du fichier manuel (fichiers auteurs et matières de 1980 à 1986, catalogues des nouvelles acquisitions pour 1987 et 1988). L'utilisation d'index générés et mis à jour automatiquement permet une interrogation complète des données bibliographiques sous divers types d'entrées : nom d'auteur, titre, date de parution, type de document, langue du texte, pays étudié, période couverte, noms propres de lieux, de personnes,

d'institutions, et par les vedettes matières du thésaurus.

Des problèmes de connexion, d'impression et d'espace disque inhérents à toute nouvelle informatisation, ont retardé jusqu'à aujourd'hui, la mise en place du logiciel **Logotel**. L'interrogation directe en conversationnel par les lecteurs eux-mêmes, ne sera opérationnelle qu'en 1991.

Cependant, **la liste des nouvelles acquisitions 1989** a pu être sortie directement grâce à un petit programme d'édition sur imprimante laser, offrant pour la première fois, la possibilité d'une recherche d'information par index auteur (principaux et secondaires), index titres et matières. A terme, cette informatisation devrait offrir aux lecteurs de nouveaux services, notamment l'impression de listings triés.

L'informatisation documentaire du CDTM s'est opérée en collaboration scientifique et technique avec l'IREMAM d'Aix en Provence. Un nouveau thésaurus commun à l'IREMAM, au CDTM, et à d'autres établissements spécialisés sur le monde arabe et musulman est en cours d'élaboration, et sera mis en usage à partir de janvier prochain. **La création d'un réseau entre ces diverses institutions** est en train de se mettre en place, conduisant à l'échange de données sur bande ou disquette, dans un premier temps, puis en ligne, et à l'élaboration d'un catalogage partagé.

Catherine CASSAN

(suite de la page 5)

**RAVENEL (Bernard). - Méditerranée : le Nord et le Sud ? - Paris : L'Harmattan, 1990. - (Politiques et stratégies).**

Dans les années 80, se sont rassemblées en Méditerranée, les conditions d'un vaste affrontement multiforme entre le Nord enrichi et le Sud appauvri.

**Le Système régional arabe, sous la dir. de Maurice Flory et Pierre-Sateh Agate. - Paris : Ed. du CNRS, 1989. - (Cahiers du CRESM ; 24).**

Résultat de deux colloques organisés par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications de l'Université de Tunis et le Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes d'Aix en Provence, cet ouvrage analyse la crise que traverse, comme les autres organisations internationales, le Système régional arabe, organisation complexe qui ne se limite pas à la seule Ligue des Etats Arabes.



## LISTE DES PRINCIPAUX PERIODIQUES FRANÇAIS ET ETRANGERS

### REÇUS PAR LE CENTRE DE DOCUMENTATION TUNISIE-MAGHREB.

**ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD** publié par l'Institut sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence, coll. 1922 -> 1987.

**ANTIQUITES AFRICAINES**, annuel, Paris, coll. 1967 -> 1988

**ARABICA**, tri-annuel, Paris, coll. 1955 (vol. 2) -> 1987 (num. 1/2).

**ARABIES**, mensuel, Paris, coll. 1987 -> 1990

**ARABISANT (L')**, publié par l'Association française des arabisants à Paris, annuel depuis 1987, coll. 1975 -> 1989

**AWAL**, publié par le Centre d'études et de recherches Amazigh (CERAM) à Paris, annuel, coll. 1986 -> 1989

**BULLETIN**, publié par l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, Paris, coll. 1983 -> 1988 (juill.)

**BULLETIN D'ETUDES ORIENTALES**, publié par l'institut français de Damas, annuel, coll 1977 -> 1986

**BULLETIN DES ETUDES AFRICAINES DEL'INALCO**, publié par l'institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) de Paris, semestriel, 1981 -> 1986

**CAHIERS D'URBAMA (LES)**, publié par le Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe (URBAMA) de Tours, annuel, coll. 1988 -> 1990

**CAHIERS DE L'ORIENT (LES)**, trimestriel, Paris, coll. 1986 -> 1990

**CAHIERS DE LA MEDITERRANEE**, publié par le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine de Nice, coll. 1977 -> 1989

**CAHIERS DU LABORATOIRE SCIENCES SOCIALES ET MONDE ARABE (LASMA)** publié par l'Unité de recherche en anthropologie sociale et culturelle (URASC), université d'Oran

**CEMOTI CAHIERS D'ETUDES SUR LA MEDITERRANEE ORIENTALE ET LE MONDE TURCO-IRANIEN**, publiés par l'Association française pour l'étude de la Méditerranée orientale et du monde turco-iranien (AFEMOTI) avec la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Paris, semestriel, coll. 1989 -> 1990.

**CULTURE, SOCIETE**, publié par l'agence nationale télégraphique de presse «Algérie presse service» (APS) à Alger, coll. 1989

**EGYPTE-MONDE ARABE**, publié par le CEDEJ (Le Caire), trimestriel, coll. 1990. Fait suite au bulletin du CEDEJ (1981-1989) et à la revue de la presse égyptienne (1981-1989)

**ESPRIT**, mensuel, Paris, collection : 1990

**ETUDES ET DOCUMENTS BERBERES**, publié par le CNRS à Paris, coll. 1986 -> 1989

**FRANCE PAYS ARABES**, mensuel, Paris, coll. 1973 -> 1990

**GEOPOLITIQUE AFRICAINE**, publié par la Société franco-africaine d'édition de Paris, trimestrielle, coll. 1986 -> 1990

**HISTOIRE DE DEVELOPPEMENT**, publié par l'Institut d'études sociales de Lyon, trimestriel, coll. 1988 -> 1990

**HOMMES ET MIGRATIONS**, mens. Paris, coll. 1988 -> 1990

**ISLAMOCHRISTIANA**, publié par l'institut pontifical des études arabes et

islamiques (PISAI) à Rome, annuel, coll. 1975 -> 1988

**LAMALIF**, mensuel, Casablanca, coll. 1974 -> 1986

**LETTE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ETUDE DU MONDE ARABE ET MUSULMAN (AFEMAM)**, publiée par l'AFEMAM d'Aix-en-Provence, coll. 1986 -> 1989

**LITTERATURE ORALE ARABO-BERBERE**, publié par le CNRS, Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, coll. 1965 -> 1987

**LIVRE ARABES**, publié par le CEDEJ (Le Caire), trimestriel, coll. 1988 -> 1990

**MAGHREB-MACHREK**, publié par la Documentation française, la Fondation nationale des sciences politiques et le Centre d'études et de recherches internationales, trimestriel, Paris, 1974 -> 1990

**MAGHREB REVIEW (THE)**, trim., Londres coll. 1985 -> 1989

**MAWRID (AL)**, publié par le ministère de la Culture et de l'Information irakien, trimes., coll. 1987 -> 1990

**PEUPLES MEDITERRANEENS/MEDITERRANEEN PEOPLES**, trim., Paris, coll. 1977 -> 1990

**MEDITERRANEE**, trim., Aix-en-Provence, coll. 1986 -> 1988

**MONDE DIPLOMATIQUE (LE)**, en arabe, mensuel, Genève, coll. 1988 -> 1990

**MUKHTARAT (AL)**, publié par l'institut du monde arabe (IMA) à Paris, trim. coll. 1987 -> 1990

**MUSLIM EDUCATION QUATERLY**, publié par l'Islamic Academy de Cambridge, trim., coll. 1985 -> 1989

**OBSERVATOIRE URBAIN DU CAIRE CONTEMPORAIN**, publié par le CEDEJ, (Le Caire), trim., coll. 1989 -> 1990

**OCCIDENT MUSULMAN**, publié par la Fondation du roi Abdul Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines de Casablanca, trim., coll. 1989

**ORSTOM ACTUALITES**, publié par l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération à Paris, trim., coll. 1988 -> 1990

**PERSPECTIVES MEDITERRANEENNES**, trim, Paris, coll. 1980 -> 1988

**POLITIS LE CITOYEN**, hebdo., Paris, coll. 1988 -> 1990

**POUR LA PALESTINE**, publié par l'Association France Palestine à Paris, trim., coll. 1983 -> 1990

**QUADERNI MEDITERRANEI**, publié par l'Institut d'étude et de programme pour la Méditerranée (ISPRM), Sassari, coll. 1975 -> 1988

**REVUE D'ETUDES PALESTINIENNES**, publiée par l'institut d'études palestiniennes, Beyrouth, trim., coll. 1981 -> 1988

**REVUE DE PRESSE MAGHREB ET PROCHE-ORIENT**, Alger, mensuel, coll. 1985 -> 1990

**REVUE DES ETUDES ISLAMIQUES**, annuel, Paris, coll. 1927 -> 1981

**REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MEDITERRANEE (REMM)**, publiée par l'Association pour l'étude des sciences humaines en Afrique du Nord et au Proche-Orient d'Aix-en-Provence, trim. coll. 1986 -> 1989

(voir suite page 9)

## CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR OCTOBRE 1990

**22 septembre** : Islam : ouverture du centre d'études islamiques de Kairouan (décret présidentiel du 17 avril 1990).

**23 septembre** : Energie : création au Premier ministre d'une commission nationale à l'énergie atomique afin d'élaborer une politique d'application pacifique de l'énergie nucléaire.

Tunisie-Irak : en mission à Bagdad, le premier ministre Hamed Karoui remet un message du président Ben Ali au président irakien Saddam Hussein.

**24 septembre** : Banque mondiale : signature de deux accords de prêts entre la Tunisie et l'institution bancaire internationale pour un projet de développement de la recherche et de la vulgarisation agricole en Tunisie (17 millions de dollars) et la mise en place d'un Fonds d'insertion et d'adaptation professionnelle (12 millions de dollars).

**25 septembre** : Tunisie-Iran : rétablissement des relations diplomatiques rompues en mars 1987.

Télévision : signature d'un accord de coopération entre la RTT et la chaîne française Antenne 2 à Paris dans les domaines de la production, de la formation et de l'information.

Energie : signature d'une convention d'attribution d'un permis de recherche d'hydrocarbures entre le ministre tunisien de l'Economie nationale et le président directeur général d'Elf Aquitaine. (150 forages sur 400 ont été effectués par la société française en Tunisie).

Tunisie-Côte-d'Ivoire : fermeture de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Tunis à la suite de mesures d'austérité.

Agriculture : selon le groupement interprofessionnel des dattes (GID), la production de 1990 est de 32 000 tonnes dont 22 000 t. de type Deglat Ennour et 18 000 t. destinées à l'exportation.

**27 septembre** : Femmes : première journée d'étude des femmes chefs d'entreprise organisée par l'UTICA et la Fondation Adenauer.

UMA : réunion des ministres du commerce de l'UMA à Nouakchott pour élaborer un projet d'union douanière.

Partis : visite en Algérie et en Libye du secrétaire général du mouvement des démocrates socialistes (MDS) Mohamed Moâda.

**30 septembre** : Commémoration : inauguration d'un monument à la mémoire des Tunisiens et Palestiniens décédés à la suite du bombardement israélien sur Hammam-Chott en 1985.

**2-5 octobre** : UMA : réunion sur la coopération industrielle entre les pays de l'UMA organisée par le ministère tunisien de l'Economie nationale : la Tunisie est en tête avec 6,79% de ses exportations et 3,44% pour ses importations.

**3 octobre** : Tunisie-RFA : message du président de la République saluant la réunification de l'Allemagne.

**4 octobre** : Energie : rencontre entre le ministre de l'Economie et des Finances Mohamed Ghannouchi et le directeur général de l'Agence Internationale à l'Energie Atomique : Projet de centre de recherche nucléaire en Tunisie.

Télécommunications : décision du ministère des Télécommunications de généraliser les agences commerciales de télécommunication (ACTEL) pour faciliter l'exploitation et la gestion des abonnements.

Culture : premier festival de musique Raï en Tunisie avec la participation de Cheb Khaled.

Foire : ouverture de la Foire islamique de Tunis avec la participation de délégations du monde arabe : absence de l'Irak, du Koweït et des Emirats Arabes Unis (EAU).

**7 octobre** : Environnement : création à Tunis d'un centre régional de télédétection pour l'Afrique du Nord.

Tunisie-CEE : don de la Commission des Communautés européennes (400 000 dinars) à l'Office national de la famille et de la population (ONFP).

Finance : annulation de la dette tunisienne envers le Qatar (6 millions de dollars).

**9 octobre** : Economie : libéralisation des prix de distribution de 65 produits dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, des industries manufacturières, de la chimie et parachimie, des textiles et industries diverses.

**10 octobre** : Sport : candidature de la Tunisie aux Jeux Méditerranéens de 1997.

Immigration : inauguration à Paris d'un service minitel pour les maghrébins en France mis au point par l'Association franco-maghrébine Trait-d'Union; cette association est présidée par Tahar Ben Chaâbane.

**11 octobre** : Tunisie-France : Journées économiques sur les investissements en Tunisie et le partenariat tuniso-français organisées à Paris par l'Ambassade de Tunisie, la Chambre de commerce franco-arabe et l'Office français de formation et de documentation internationale.

Tunisie-USA : séminaire à Tunis de l'Association des anciens de l'Amérique du Nord (TASK) sur le développement et les perspectives des programmes d'échanges avec l'Amérique du Nord : 56% des diplômés sont employés dans le secteur privé.

**14 octobre** : Diplomatie : en visite officielle à Tunis M. Roland Dumas ministre français des Affaires étrangères est reçu par le président de la République; entretiens avec son homologue M. Habib Boularès et le Président de l'OLP Yasser Arafat.

Elections : élections législatives partielles à Béja et à Ben



Arous : seul le parti du Rassemblement Constitutionnel et Démocratique a présenté des candidats; 200 000 électeurs sont appelés aux urnes. Résultats : élections des candidats du RCD (27 octobre).

**15 octobre** : Commémoration : 27ème anniversaire de l'Evacuation des derniers soldats étrangers de Tunisie.

Presse : parution d'un hebdomadaire d'informations générales d'expression arabe, «*Akhbar al jourhouriya*».

**17 octobre** : Economie : rapport de la Banque Centrale de Tunisie pour 1989 : accroissement du PIB de 3,5% en termes réels, (11 milliards 317 millions de dollars) amélioration du taux de couverture du commerce extérieur de 64,5% à 67%, excédent de la balance générale des paiements de 92 millions de dinars. Le rapport préconise une politique privilégiant la lutte contre l'inflation, en poursuivant le plan d'ajustement structurel.

**18 octobre** : Environnement : secousses telluriques à Monastir et à Gafsa.

**19 octobre** : Politique : dans une interview à l'hebdomadaire «*Maghreb*», Abdelfettah Mourou, membre du bureau exécutif de Annahda déclare que Rached Ghannouchi n'est que le président historique du mouvement et non son porte-parole officiel.

Justice : condamnation par le Tribunal Militaire à 4 ans de prison de Mohamed Larbi Mahjoubi ancien-secrétaire d'Etat à la Sécurité Nationale arrêté le 27 septembre 1990.

Patrimoine : le collège Sadiki classé monument historique.

Culture : inauguration du nouveau centre culturel américain à Tunis.

**20 octobre** : Tunisie-Pakistan : don à la Tunisie de 5 000 tonnes de riz par le gouvernement pakistanais.

Politique : le président de la République reçoit Mohamed Moâda, secrétaire général du Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS).

UMA : réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA à Alger : report de l'exécution des décisions concernant le transfert du siège de la Ligue Arabe au Caire.

**22 octobre** : Santé : campagne de sensibilisation de la Croix Rouge tunisienne contre le sida. Dernières statistiques en Tunisie : 34 décès, 53 personnes atteintes, 28 au stade présida et 87 séropositives.

**23 octobre** : Transport : acquisition de deux Air Bus A320 par la compagnie Tunis Air : résultats pour 1989, bénéfices de 71 MD supérieurs de 7 MD par rapport à 1988, accroissement de 6,4% du transport des voyageurs par rapport à l'année dernière (1 177 416 voyageurs).

Tourisme : de janvier à juillet 1990 le nombre des entrées de non résidents en Tunisie est de 1 469 436 (environ 1 million d'Européens, 600 000 Maghrébins), soit une régression de 5,2% par rapport à l'année dernière.

**23-26 octobre** : Economie : délégation d'hommes d'affaires tunisiens en France, conduite par Jilani Chelly PDG de la banque de développement (BDET).

**24 octobre** : Tunisie-France : visite en France de Tahar

Azaiez ministre de la Formation professionnelle pour rencontrer son homologue français André Laignel.

**26 octobre** : Economie : Journée du partenariat tuniso-italien à Tunis organisée par la Société de promotion des activités économiques du Piémont et de la province de Turin (PROMARK) et des entreprises tunisiennes (STUSID).

**26 octobre - 3 novembre**: Cinéma : 13ème session des Journées Cinématographiques de Carthage placée sous la présidence du cinéaste égyptien Youssef Chahine avec la participation de 37 pays (dont 24 du monde arabe et africain) et la projection de 107 films. Le Tanit d'Or est décerné au film tunisien «*Halfaouine*» de Férid Boughédir.

**27 octobre** : Culture : Journée nationale de la Culture : remise des insignes de Grands Cordons et de Grands Officiers de l'Ordre du Mérite Culturel décernés à des personnalités politiques et artistiques .

Politique : Hamadi Khouini est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé des affaires maghrébines.

Transport : déraillement d'un wagon du métro léger de Tunis reliant la Cité Ettahrir au centre ville : une victime.

Islam : manifestation islamiste (200-300 personnes) dans le centre de Tunis.

Télécommunications : création d'un comité des usagers des PTT au sein du ministère des Communications.

**29-31 octobre** : Entreprise : 11ème Congrès de l'UTICA. Réélection de Hédi Jilani président du patronat tunisien.

**29 octobre - 3 novembre** : Tunisie-France : visite officielle de Thierry de Beaucé secrétaire d'Etat auprès du ministre français des Affaires étrangères chargé des relations culturelles internationales. Inauguration à Kairouan de la sculpture monumentale créée par l'artiste français Martinez.

(suite de la page 7)

**SOCIETES**, publié par le Centre d'Etudes sur l'actuel et le quotidien, Paris, coll. 1987 -> 1990

**SOU'AL**, publié par l'Association pour le développement de la culture et de la science dans le Tiers-Monde, quadrimestriel, Paris, coll. 1981 -> 1987

**STUDIA ISLAMICA**, sem., Paris, coll. 1953 -> 1988

**TECHNOLOGIES IDEOLOGIES PRATIQUES**, trim., Aix-en-Provence, coll. 1990

**TURCICA**, publié par l'institut d'études turques de Strasbourg, annuel, coll. 1988

NB : cette liste non exhaustive ne traite que des périodiques courants. Les périodiques tunisiens feront l'objet d'une présentation dans le prochain numéro.



## LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN NOVEMBRE-DECEMBRE

### EN TUNISIE

**22-24 novembre** : «*LA PERFORMANCE, CONCEPTS THEORIQUES ET PERCEPTIONS INSTITUTIONNELLES*», colloque international organisé par la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Sfax.

**22-24 novembre** «*LE DROIT DU TRAVAIL*» colloque organisé par l'Institut arabe des chefs d'Entreprises sous la présidence de M. Mansour Moalla avec la participation de Philippe Seguin.

**23-24 novembre** : «*LES ARCHIVES ET LES ARCHIVISTES, QUEL AVENIR ?*», séminaire organisé à Tunis par l'Association tunisienne des documentalistes bibliothécaires et archivistes.

**28-30 novembre** : «*LE TRANSPORT URBAIN DANS LES VILLES ARABES ET AFRICAINES*», congrès international organisé à Tunis par le ministère du Transport.

**28-30 novembre** «*LA PRODUCTION INTERNATIONALE DE FICTION ET LA STANDARDISATION DE LA CULTURE*» séminaire international organisé par le Centre Africain de Perfectionnement des Journalistes et des Communicateurs (CAPJC)

**6-9 décembre** : «*KHEREDDINE, LE PLUS GRAND REFORMATEUR*», colloque organisé à Tunis par le Comité Culturel National.

**14-15 décembre** : «*L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE AUX JEUNES IMMIGRES EN EUROPE*», séminaire organisé par l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE-ALECSO).

### A L'ETRANGER

**17 novembre 90 - 17 mars 1991** : «*HOMMAGE A CHAMPOLLION*», Exposition organisée par la Bibliothèque Nationale de Paris, accompagnée d'un cycle de conférence et de films présenté par le service culturel du Louvre avec le concours de l'Association Dialogue Entre les Cultures (ADEC)

**24 novembre** : «*LES MALENTENDUS DE L'AUTORITE ET LES DROITS DE L'ENFANT*», journée organisée à Paris par l'Association Sciences humaines et méthodologie éducative (SCHEME).

**6-8 décembre** : «*JEUNESSE EN AFRIQUE : ENCADREMENT ET ROLE DANS LA SOCIETE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)*» conférence internationale organisée par le laboratoire Tiers-monde Afrique de l'Université de Paris VII.

**14-15 décembre** : «*LES SCIENCES SOCIALES DANS LE MONDE ARABE*», séminaire organisé par l'Institut du Monde Arabe (IMA) à Paris.

**15-18 décembre** : «*LES STRATEGIES NATIONALES ET INTER-REGIONALES DE DEVELOPPEMENT URBAIN DANS LE MONDE ARABE*» colloque organisé par l'Institute of Urban and Regional Planning (IURP) de l'Université du Caire, en collaboration avec le CEDEJ et l'ORSTOM.

**17-18 décembre** : «*LE MAGHREB, L'EUROPE ET LA FRANCE*», table-ronde organisée à la Baume - les - Aix par l'IEMAM et l'IMA.

### Colloques organisés en Tunisie en octobre 1990.

«*Programme d'ajustement structurel et Intégration économique au Maghreb*». Colloque maghrébin du Centre Africain des Politiques Economiques (CAPE) avec la participation de la Fondation Ebert (Tunis 15-17 octobre).

Les économies des pays du Maghreb, par la thérapeutique imposée ou négociée avec les institutions internationales, visent à un assainissement économique et à la réalisation d'une croissance saine et durable sous les contraintes de l'endettement et des déséquilibres extérieurs.

Pour la Tunisie et le Maroc, la politique d'ajustement structurel (PAS) se déroule, sur un fond de querelle sémantique entre plan d'ajustement structurel et plan de stabilisation conjoncturel afin d'accréditer la politique d'ajustement structurel d'effets positifs ou négatifs.

Cette réhabilitation de l'entreprise libérale, de l'entrepreneur et du profit est véritablement un débat identitaire pour les participants algériens au colloque confrontés aux séquelles des projets de société à vocation idéologique.

«*Les pratiques culturelles au Maghreb*». Colloque international du Centre d'étude et de documentation pour le développement culturel (CEDODEC), (Hammamet, 16-20 octobre).

Cette rencontre internationale, organisée avec la participation de chercheurs et de responsables d'institutions spécialisées et l'UNESCO, est le résultat d'enquêtes et de sondages effectués par le CEDODEC sur la société tunisienne et notamment les publics dans les domaines de la culture et de l'art. Certaines enquêtes ont été menées lors de la Foire internationale du livre de Tunis et durant les festivals. Ses recherches de sociologie culturelle offrant des données essentielles sur les tendances et les pratiques culturelles sont des outils indispensables pour identifier les actions de planification.

«*Les droits de l'homme et les mécanismes de protection*». Colloque international du Centre d'études et de recherche économiques et sociales (CERES) et de la Fondation Adenauer (Tunis, 29 oct. - 3 novembre).

L'intérêt de cette réunion est d'avoir mis en évidence les carences juridiques dans le domaine des mécanismes de protection en particulier dans le monde arabe : notion moderne d'une réalité fort ancienne, les droits de l'homme pris dans leur ensemble n'ont pendant longtemps que médiocrement intéressé le juriste. Fortement contaminé par le politique, ces droits se trouvaient dans la zone indéfinie de l'infra-politique ; leur défense était fragilisée par l'inconstance d'une opinion publique liée à l'intérêt conjoncturel que leur portent les médias.

«*Ratifier et appliquer la convention internationale des droits de l'enfant*». Colloque africain organisé par la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) et la Fondation Naumann (Tunis, 29-31 octobre).

Ce colloque a été inauguré par le Premier ministre et l'Ambassadeur d'Allemagne à l'occasion d'une éventuelle ratification tunisienne de la convention adoptée en 1989.

«*L'invention du goût à l'âge démocratique*». Conférence du Philosophe Luc Ferry et journée d'étude à la Fondation Beït Al Hikma (Carthage, 26-27 octobre)

La Fondation Beït Al Hikma a créé, depuis deux ans, un groupe de recherche sur le thème «*Art et communication*» avec la participation de chercheurs tunisiens et étrangers.

Y. C

Bernard LECAT - CDTM  
22 avenue de Paris - 1000 Tunis 245.508

2000 ex. - Imp. Finzi - Tunis